

Education et handicaps (sociologie des normes et politiques scolaires)

Education and disabilities (sociology of norms and school policies)

SOC 4103 / SOC 4203

Hélène Buisson-Fenet (helene.buissonfenet@ens-lyon.fr)

Cet atelier propose aux étudiant.e.s en sciences sociales (sociologie, science politique, histoire, géographie) de participer à des enquêtes émergentes en sociologie de l'éducation et des régulations scolaires, qui s'inscrivent à terme dans une démarche comparatiste. Nous partons du postulat que les établissements scolaires (*ici : les lycées*) dessinent ce qu'A. Abbott (2003) nomme des « écologies liées », c'est-à-dire des ordres sociaux situés, à la fois semi-autonomes et interdépendants à l'échelon local, qui négocient entre eux des liens de concurrences et de coopérations, qui connaissent des rythmes propres et composent aussi avec des temporalités externes. Sur la base d'un objet d'investigation spécifique, soulevant une série d'enjeux à différentes échelles, chaque enquête analyse un segment de l'écologie éducative lyonnaise, composé d'un ou deux établissements d'enseignement secondaire dont l'accès est négocié pour l'année scolaire à venir. Le traitement de certaines données pourra faire l'objet de séances de travail dans l'atelier Méthodes quantitatives en sciences sociales.

Pour l'année 2020-2021, nous continuons d'enquêter sur l'inclusion des élèves en situation de handicap, et nous commençons une analyse comparée entre l'inclusion scolaire des élèves sourds en filière bilingue (langue des signes françaises) du lycée Jean-Paul Sartre, et en ULIS Troubles des fonctions auditives du collège Pablo Picasso. Nous investiguerons plus largement le « dispositif ULIS », qui est en France la forme dominante d'inclusion scolaire des élèves à besoins éducatifs particuliers.

La partie théorique et méthodologique de l'Atelier développera les travaux de sociologie du handicap français et étrangers, et présentera les quatre outils (entretien semi-directif, observation non-participante, questionnaire, analyse de corpus) que nous mettrons en pratique sur le terrain des établissements enquêtés.

Le rapport de stage ou le mémoire de recherche pourra être articulé à cet atelier.

Fréquence hebdomadaire, horaire : vendredi 9h30-12h30, annuel, ENSL.

Évaluation : contrôle continu de recueil et analyse de données.